ETF
Working together
Learning for life

GB/17/DEC/011

FONDATION EUROPÉENNE POUR LA FORMATION 2017-20

PROGRAMME DE TRAVAIL ANNUEL 2018

SYNTHÈSE

SYNTHÈSE

APERÇU GÉNÉRAL

Le programme de travail 2018 constitue la deuxième année de la programmation pluriannuelle 2017-2020 de la Fondation européenne pour la formation (ETF), adoptée par le conseil de direction en novembre 2016. Ce document constitue une mise à jour des précédentes analyse et hypothèses de planification qui servira de point de départ pour le travail de l'ETF en 2018. Il s'articule autour de trois éléments: (1) un aperçu général des changements dans l'environnement changeant de l'ETF; (2) un aperçu des conséquences de ces changements sur les objectifs et priorités de l'ETF pour 2018; et (3) le programme de travail annuel pour 2018 (résultats, actions et ressources). En tant que document de planification pluriannuel, il fournit également les prévisions des hypothèses opérationnelles et en matière de ressources pour le travail de l'ETF en 2019.

Fondé sur le mandat et les actions en cours de l'ETF, le programme de travail est le résultat d'un processus de consultation complexe et global, auquel ont activement participé les parties prenantes des pays partenaires de l'ETF, les institutions de l'UE et les États Membres, ainsi que la communauté internationale.

De nombreuses questions transversales capitales sont apparues à la suite de l'analyse du contexte et des objectifs de l'ETF pour 2018 et jalonneront les travaux communs de l'ETF. Ces questions comprennent l'évolution future du travail de l'ETF quant à l'anticipation des besoins en matière de compétences, compte tenu des principaux défis relatifs à l'emploi au sein des pays partenaires; la mise en commun d'informations et de méthodes concernant l'ensemble des projets stratégiques destinés à consolider la contribution de l'ETF à la dimension du capital humain de la migration légale; l'accroissement de l'aide de l'ETF à l'apprentissage numérique et en ligne, en tenant compte des possibilités que peuvent offrir les pays partenaires; ainsi que le renforcement de la capacité de l'ETF à livrer une analyse approfondie des systèmes de financement au sein des pays partenaires comme contribution à l'aide de l'UE.

LE CONTEXTE DE L'ETF

L'analyse du contexte de l'ETF commence par un aperçu général des évolutions, observables dans les régions partenaires de l'ETF, ainsi que des besoins et priorités de ces régions. Elle est principalement fondée sur les conclusions de l'édition 2016-2017 du processus de Turin, telles que présentées et approuvées par les parties prenantes de l'ETF lors de la conférence «Perfectionner les compétences ensemble», qui s'est tenue les 7 et 8 juin 2017 à Turin. Bien que les priorités spécifiques varient en fonction des régions et des pays, l'analyse confirme que les principaux domaines prioritaires de réforme comprennent les points suivants: améliorer la capacité d'élaboration des politiques; renforcer les systèmes de gouvernance horizontaux et verticaux en matière d'enseignement et de formation professionnels (EFP), comprenant la participation du secteur privé; moderniser les systèmes de qualifications; accroître l'offre en matière d'EFP et plus particulièrement en ce qui concerne la formation par le travail, la formation des enseignants et l'assurance qualité; renforcer le lien entre l'EFP et l'emploi et lutter contre la pénurie et l'inadéquation des compétences; et enfin encourager l'esprit d'entreprise et l'apprentissage de l'entrepreneuriat. L'analyse confirme le choix des projets stratégiques de l'ETF et éclaire ses actions pour 2018.

Le contexte politique de l'UE constitue une référence clé pour 2018. Parmi les dix axes politiques prioritaires de la Commission européenne, tels que présentés par le président Juncker en 2014, les principaux domaines qui ont une influence sur le travail de l'ETF sont les suivants: Un nouvel élan pour l'emploi, la croissance et l'investissement et Une Europe plus forte sur la scène internationale. En outre, l'initiative Vers une nouvelle politique migratoire constitue un axe prioritaire important, compte tenu de la référence faite à la dimension du capital humain dans l'Approche globale de la question des migrations et de la mobilité.

Parmi ces priorités et les intentions de la Commission pour 2018[1], la dimension externe de la nouvelle stratégie en matière de compétences pour l'Europe[2] est peut-être le domaine qui a l'influence la plus directe sur les activités de l'ETF pour 2018. Cette dimension externe requiert notamment de contribuer à la prochaine révision du cadre des compétences clés[3] et de soutenir les systèmes de qualifications dans le contexte du cadre européen des certifications. La stratégie en matière de compétences est une référence importante pour le travail de l'ETF relatif à l'inadéquation des compétences, et complète la stratégie européenne pour l'emploi (SEE). Le «Paquet emploi jeunes» (2012), quant à lui, qui comprend la garantie pour la jeunesse (2013), le cadre de qualité pour les stages et l'alliance européenne pour l'apprentissage, sert d'inspiration politique et méthodologique pour le travail opérationnel de l'ETF dans le domaine de l'offre en matière d'EFP.

Le cadre «Éducation et formation 2020» (EF 2020) continue d'orienter les priorités et activités de l'ETF. Afin de favoriser des partenariats efficaces, ont été mis en place des instruments, des outils et des approches que les pays partenaires peuvent également utiliser comme systèmes de référence potentiels; par exemple, la recommandation du Conseil relative à la validation de l'apprentissage non formel et informel (2012) et le cadre européen de référence pour l'assurance de la qualité dans l'enseignement et la formation professionnels (CERAQ)[4].

Les outils de soutien aux politiques et les indicateurs de l'esprit d'entreprise et des compétences entrepreneuriales de l'ETF s'appuient en particulier sur les principes relatifs au capital humain du «Small Business Act» (SBA) pour l'Europe ainsi que sur l'initiative Repenser l'éducation et l'accent qui y est mis sur les principales compétences entrepreneuriales.

Le processus de Copenhague est une autre source d'influence, notamment pour soutenir la mise en œuvre des résultats à moyen terme définis dans les conclusions de Riga 2015.

La contribution d'ETF à l'aide de l'UE est balisée par la stratégie de l'UE sur la scène internationale. La stratégie d'élargissement de l'UE confirme surtout la priorité d'amélioration de la gouvernance économique. L'ETF contribue ici au programme de réforme économique, au processus de Berlin et à la stratégie de spécialisation intelligente, ainsi qu'aux plates-formes et organes régionaux appropriés. La politique de voisinage révisée constitue une référence clé pour la dimension du capital humain dans le contexte de la réforme de la gouvernance; la diversification économique; l'amélioration du climat des affaires, y compris de l'esprit d'entreprise; les perspectives d'emploi et la migration. Cette politique concentre également l'aide de l'ETF sur les pays ayant signé un accord d'association ou ayant un statut de coopération avancée ainsi que sur la participation aux plates-formes appropriées. En outre, l'accent mis par la politique de développement de l'UE sur la bonne gouvernance et sur le développement économique et humain, et la plate-forme pour l'éducation en Asie centrale balisent le travail de l'ETF en Asie centrale.

L'analyse du contexte de l'ETF se conclut sur l'évaluation de la politique de développement international, également guidée par le consensus européen pour le développement. L'optique du développement international est inspirée de l'importance transversale de la dimension relative au capital humain du programme des Nations unies pour le développement durable, qui recense deux objectifs spécifiques centrés sur l'éducation et l'emploi concernant tous les pays partenaires, et qui guide les activités et la stratégie de la plate-forme du groupe de travail interagences à laquelle l'ETF participe activement.

LES OBJECTIFS ET PRIORITÉS PLURIANNUELS DE L'ETF

La seconde section présente les grandes lignes des priorités, objectifs et hypothèses de ressources qui servent de base aux activités de l'ETF, notamment pour 2018. Cette section marque, de manière significative, la continuité des priorités de l'ETF, conformément aux priorités de l'UE relatives aux relations extérieures. En 2018, l'ETF accorde une priorité élevée au soutien des réformes en matière d'EFP dans les pays candidats ainsi que dans les pays du voisinage européen suivants: Ukraine, Géorgie, Moldavie, Tunisie, Maroc et Jordanie. Les autres pays du voisinage européen et les potentiels candidats se voient attribuer une priorité moyenne, tandis que la

1. Discours sur l'état de l'Union 2017: http://europa.eu/rapid/press-release_SPEECH-17-3165_fr.htm
2. COM(2016) 381 final
3. 2006/962/CE
4. http://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=LEGISSUM:c11108 7

région d'Asie Centrale, la Russie et Israël bénéficient d'une faible priorité. Pour le moment, aucune activité n'est envisagée en Syrie ou en Libye.

En lien avec ces axes prioritaires, l'ETF va s'engager auprès de tous les pays partenaires au cours du processus de Turin et répondre aux demandes de l'Union européenne, lorsqu'il y a lieu. Toutefois, malgré ces priorités, l'ETF ne pourra pas soutenir pleinement les pays partenaires hautement prioritaires conformément à son mandat ni atteindre la masse critique nécessaire à une réelle transformation. La gestion des priorités et la répartition des ressources de l'ETF exigera d'effectuer des choix difficiles guidés par une concertation régulière associant les institutions de l'UE et le conseil de direction de l'ETF.

Le programme de travail confirme l'objectif général pour 2017-2020, qui est de contribuer au développement du capital humain dans le contexte des relations de l'UE grâce à l'amélioration des politiques et des systèmes d'EFP et à une meilleure intégration ou réintégration sur le marché du travail. L'ETF présente ses objectifs et priorités opérationnels et spécifiques pour 2018, conformément à la logique d'intervention révisée figurant à l'annexe XII. La section III donne un aperçu des actions, des effets et des résultats de chaque projet en 2018. Vous trouverez davantage de détails dans l'annexe et sur le site web de l'ETF.

LE PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'ETF POUR 2018

Les priorités du projet stratégique concernant **le soutien à l'aide de l'UE dans le cadre de ses politiques extérieures** seront: (1) de garantir des produits et une aide en temps voulu de qualité élevée au cours des différentes phases du cycle du projet et du dialogue politique du secteur; (2) d'assurer un dialogue permanent avec les services de la Commission et les délégation de l'Union européenne pour une utilisation optimale de la valeur ajoutée de l'ETF dans le soutien à l'assistance extérieure de l'UE en matière de développement du capital humain; et (3) de renforcer le contenu et les conseils méthodologiques délivrés aux délégation de l'Union pour opérationnaliser et mettre en œuvre les interventions de l'UE. Les résultats escomptés pour 2018-2019 sont les suivants: l'aide de l'ETF à la programmation et à la conception du projet accroît la pertinence des interventions en faveur du développement du capital humain dans les pays partenaires; le soutien de l'ETF en matière de mise en application, de gestion et d'évaluation améliore l'efficience et l'efficacité des interventions de l'UE; et enfin, la contribution thématique et politique de l'ETF favorise le dialogue politique de l'UE quant aux questions liées au développement du capital humain.

Le projet stratégique relatif à **l'analyse décisionnelle et à la surveillance systémique** accordera la priorité au renforcement de la base de données, au rassemblement systématique d'éléments probants et à la création d'un cadre solide pour l'évaluation politique, afin de permettre une meilleure élaboration des politiques. Les résultats du travail de l'ETF escomptés pour 2018-2019 sont les suivants: les bases de données et les sources d'éléments probants sont renforcées dans les pays partenaires de l'ETF et un cadre d'évaluation politique pour l'EFP est disponible et utilisé lors de la cinquième édition du processus de Turin. Au sein des pays candidats, l'ETF continuera de soutenir la gestion et l'analyse des progrès enregistrés dans les efforts fournis afin d'atteindre les résultats à moyen terme de Riga.

Le projet stratégique relatif à **la gouvernance en matière d'EFP** accordera la priorité à la dimension verticale de la gouvernance et s'attèlera aux accords institutionnels/de coordination en matière de décentralisation; au développement des partenariat public-privé; et au financement comme moteur principal de la réforme politique de l'EFP axé sur les organes et mécanismes de gouvernance afin de rendre opérationnel le circuit de financement et de réaliser les objectifs stratégiques. Cette priorité entraîne, comme condition préalable pour bénéficier de l'aide de l'UE, de répondre à une demande spécifique de l'UE quant à l'analyse des systèmes de financement. Les résultats du projet pour 2018-2019 comprennent (1) un développement et une mise en œuvre renforcés de la politique en matière d'EFP; (2) le renforcement de la capacité des partenaires sociaux et autres organisations de la société civile à prendre part activement à la gouvernance en matière d'EFP au niveau national et/ou territorial au sein de certains pays partenaires; et (3) les révisions de la gouvernance en matière d'EFP, qui éclairent les choix politiques visant à définir une bonne gouvernance à plusieurs niveaux, incluant une analyse pilote du financement dans un pays partenaire donné.

Le projet stratégique relatif **à l'offre en matière d'EFP et à l'assurance qualité** continuera de mettre l'accent sur trois domaines. La priorité première sera de renforcer l'apprentissage par le travail dans

l'EFP, notamment concernant son introduction et les améliorations qui pourraient être apportées, ainsi que l'apprentissage numérique et en ligne. Le résultat escompté est le suivant: l'apprentissage par le travail est amélioré sous différentes formes, avec une attention particulière portée à l'apprentissage et aux stages, grâce à l'implication des partenaires sociaux, sociétés, chambres professionnelles et prestataires d'EFP. Une deuxième priorité sera de garantir la formation professionnelle continue des enseignants et formateurs professionnels, par l'introduction d'approches et de possibilités systématiques. La troisième priorité sera de développer des approches globales quant à l'assurance qualité, en modernisant les politiques et mécanismes d'assurance qualité dans les pays partenaires. Ces priorités permettront la poursuite du développement et de la mise en œuvre de mécanismes d'assurance qualité dans l'EFP, conformément aux recommandations du CERAQ.

Le projet relatif **à la modernisation des qualifications et aux systèmes de qualifications** est mis en œuvre conformément aux priorités régionales. Dans la région du SEET (Europe du Sud-Est et Turquie), les priorités sont les suivantes: (1) équiper les structures-cadres de manière plus intensive, notamment par le biais de méthodes de nivellement; (2) mettre en œuvre des systèmes de validation de l'apprentissage non-formel et informel en lien avec les cadres nationaux de certification (CNC) correspondants; et (3) développer des outils associés tels que des manuels. Dans la région SEMED (Sud et Est de la Méditerranée), le défi consiste à garantir que les CNC sont plus solidement ancrés dans les systèmes nationaux d'EFP en contribuant au développement de l'expertise au sein des institutions nationales, en s'entendant sur le concept de CNC, ainsi qu'à formuler des conseils en matière de législation et d'infrastructure habilitante, y compris sur les dispositifs institutionnels et l'assurance qualité. En Europe orientale, l'ETF conseillera les pays quant aux stratégies et concepts comprenant l'intégration de l'EFP et des composantes des CNC relatives à l'enseignement supérieur, la conception de plans de mises en œuvre et de feuilles de route en matière de législation, de fonctions et rôles institutionnels et de méthodes de développement, de révision et d'application des normes de travail; et, dans des CNC plus avancés, des outils de communications tels que des sites spécifiques. Les résultats escomptés sont les suivants: progrès dans les systèmes de qualifications de l'apprentissage tout au long de la vie et développement des compétences et connaissances des parties prenantes et institutions des pays partenaires; discussions sur la politique internationale et la politique basée sur la recherche, dirigées par l'ETF, qui éclairent les réformes des pays partenaires quant aux systèmes de qualifications; et candidats ou candidats potentiels qui progressent vers l'inscription de leurs CNC dans le cadre européen des certifications, comme prévu dans la dimension externe de ce cadre.

Le projet stratégique relatif **à l'emploi, aux compétences et à l'aptitude à l'emploi (y compris les compétences et la migration)** accordera la priorité à l'identification des besoins en compétences actuels et à venir, qui découleront de la poursuite du développement et de la mise en application des outils et mécanismes concernant le marché du travail et les informations sur les besoins en compétences. Une deuxième priorité concernera l'amélioration des transitions pour tendre vers les résultats escomptés de la conception et de la mise en œuvre de politiques et des mécanismes globaux permettant de faciliter ces transitions. Enfin, le projet accordera également la priorité à la dimension du développement des compétences en matière de migration, afin de sensibiliser davantage les pays partenaires aux partenariats pour la mobilité avec l'UE, en vue de développer et de mettre en application des mesure de soutien aux migrants.

Le projet stratégique relatif **à l'apprentissage de l'esprit d'entreprise et aux compétences d'entreprise** continuera à accorder la priorité au soutien à la dimension externe du Small Business Act for Europe (SBA) conformément aux spécificités régionales. Les priorités relatives aux régions en phase de pré-adhésion sont centrées sur la contribution à un ensemble révisé d'indicateurs, notamment en ce qui concerne la compétence clé de l'esprit d'entreprise. Au sein du partenariat oriental, la priorité sera accordée à la participation à la plate-forme régionale dans les domaines de la compétence clé de l'esprit d'entreprise, l'entrepreneuriat des femmes et à l'amélioration des socles de compétences des PME. Dans la région SEMED, la priorité sera de diffuser les résultats de l'évaluation de 2017 du SBA. Ces efforts permettront de progresser dans la mise en application des recommandations du SBA. Une deuxième priorité sera de relever des exemples de bonnes pratiques de l'esprit d'entreprise, de les diffuser et de s'en servir comme base. Cela devrait entraîner chez les pays partenaires une amélioration des mécanismes d'identification et d'utilisation de bonnes pratiques dans l'élaboration des politiques. Enfin, le projet

continuera de contribuer au développement de la politique de l'Union européenne, grâce à la participation active à des plates-formes d'expertise en la matière.

À partir de 2017, les priorités opérationnelles comprennent également la contribution transversale de la **communication,** notamment en matière de diffusion et de mise en réseau des actions et résultats de l'ETF. Les priorités de l'ETF en matière de communication pour 2018 seront les suivantes: intégrer davantage la communication dans les projets de l'ETF et dans les activités des pays, à commencer par la planification; améliorer les plates-formes de communication numérique de l'ETF; promouvoir une approche proactive pour la communication avec les parties prenantes de l'ETF; maximiser la valeur de l'expertise de l'ETF en la présentant de manière efficace par le biais de multiples médias, afin de mieux satisfaire les besoins des différents groupes de parties prenantes.

La section II du document de programmation présente et analyse les **hypothèses relatives au financement et aux ressources** pour l'ETF concernant la période 2017-2020. En 2018, le budget de l'ETF s'élève à 20 144 000 EUR. Globalement, ses ressources sont alignées sur la communication COM(2013)519 final de la Commission du 10 juillet 2013, qui fait état d'un gel de la contribution de l'UE jusqu'en 2018, suivi d'une augmentation de 2 % jusqu'en 2020. Le titre 1 est réduit à un minimum tout au long de la période, et ne couvre que les coûts de base liés au personnel. Une augmentation du budget prévisionnel pour le titre 2 couvre les coûts liés au renouvellement des services d'utilité publique, à l'acquisition et à la mise en œuvre d'un nouvel outil de gestion de la relation avec les parties prenantes et à l'amélioration continue des systèmes et infrastructures informatiques. La majorité de l'augmentation budgétaire totale pour 2019 a été attribuée au titre 3 afin de renforcer davantage le travail opérationnel de l'ETF.

En ce qui concerne les **ressources humaines,** le document de programmation montre que l'ETF aura mis en œuvre la réduction de 10 % du tableau des effectifs, portant ainsi à 86 le nombre de postes à la fin de l'année 2017. Le nombre total d'effectifs pour 2018 est de 131,5. La section relative aux ressources confirme les priorités accordées aux dépenses opérationnelles de l'ETF, compte tenu du cadre de ressources donné, conformément aux orientations des institutions de l'UE et du conseil de direction de l'ETF. Comme cela a été souligné dans l'évaluation externe de 2016, la réduction systématique des ressources de l'ETF, et en particulier de son personnel et de son expertise, limitera sa capacité à exercer pleinement son mandat et à garantir une masse critique de soutien en faveur de changements dans les pays partenaires. En dépit de la priorité élevée accordée au développement du capital humain dans la politique européenne présentée ci-dessus, les contraintes de ressources obligent l'ETF à opérer des distinctions dans la définition des priorités, en particulier entre régions et pays, et à réduire sa capacité à satisfaire les demandes de services dans des zones prioritaires supplémentaires. L'ETF, guidée par son conseil de direction et les partenaires institutionnels de l'UE, devra assurer un suivi constant de la demande de ses services et être prête à revoir ses priorités et actions afin d'être à même de fournir un soutien efficace à ses pays partenaires.

L'efficience et l'efficacité organisationnelles appuient la mission principale sur deux plans principaux. Le premier couvre les efforts mis en œuvre par l'ETF pour renforcer la participation des parties prenantes à ses travaux. Le second comprend des actions spécifiques destinées à améliorer les performances organisationnelles, grâce à un cadre de gestion des performances. Cela comprend des objectifs et priorités en matière de ressources humaines, de finance, de gestion des marchés publics, de gestion des ressources, de technologies de l'information et de la communication et de gestion des infrastructures, afin de déployer des activités principales efficaces et de haute qualité tout en respectant les normes de l'administration publique de l'UE. Ces objectifs et priorités sont ensuite mesurés et contrôlés à l'aide des indicateurs de performances clés de l'ETF, présentés à l'annexe XI.

Website: www.etf.europa.eu

Twitter: www.twitter.com/etfeuropa

YouTube: www.youtube.com/user/etfeuropa

Facebook: www.facebook.com/etfeuropa